



deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



CULTURE ET SORTIES

Programmation «UTOPIA»

PAGE 13



CADRE DE VILLE

PAGE 16

Concours «La Madeleine fleurie»



ON A AIMÉ

La chasse aux œufs !

PAGE 21

BUDGET 2022

PAGE 04

Maîtrise, investissement et baisse du taux de taxe foncière





PAGE
4

BUDGET 2022 : MAÎTRISE, INVESTISSEMENT ET BAISSÉ DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE

Notre dossier du mois

PAGE
13

CULTURE ET SORTIES

Évènement « Ma Deûle et moi » le
15 mai

PAGE
16

CADRE DE VILLE

Lumière sur l'éclairage public
madeleinois

PAGE
24

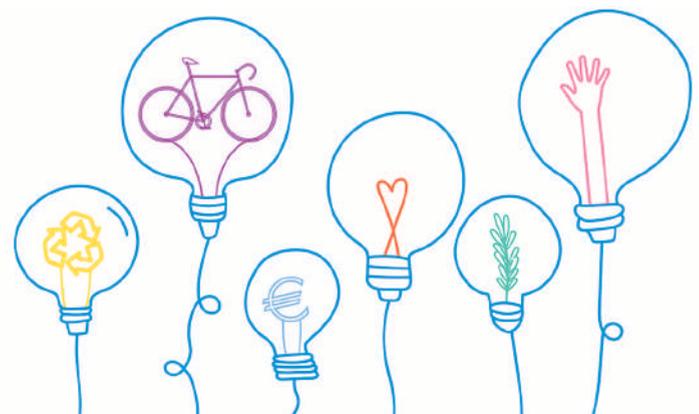
SOLIDARITÉ

Concert solidaire au profit des
clowns de l'espoir

PAGE
8

ACTUS CITÉ

Lancement de la 2^{ème} édition du
budget participatif !



SPORT

Travaux de mise en normes du système de traitement d'eau de la piscine municipale



PAGE
11

VIVRE ET TRAVAILLER

Label « commerçants
zéro déchet »



PAGE
12

TOUTES GÉNÉRATIONS



Ateliers de prévention
du Point Information
Jeunesse au collège
Yvonne Abbas

PAGE
19



LE MOT DU MAIRE

Lors d'une séance d'avril du Conseil Municipal a permis de voter le budget 2022 dont vous trouverez les grandes lignes dans le dossier de ce magazine municipal.

D'un montant de 33 millions d'euros, ce budget permet d'assurer le bon fonctionnement de notre commune, et d'assumer les investissements nécessaires à l'entretien de son patrimoine ainsi qu'à sa valorisation.

Le budget 2022 connaît aussi deux marqueurs distinctifs.

Celui de sa contribution à la concrétisation du projet de « Carré Magique Écologique* », et celui d'une baisse du taux de la taxe foncière, afin d'amortir la revalorisation des bases fiscales décidée par l'État et fortement impactée cette année par l'inflation.

Avec cette baisse qui prend en compte la préoccupation prioritaire du pouvoir d'achat, nous allons ainsi au-delà de notre engagement initial de geler le taux de taxe foncière sur la durée du mandat.

* Le « Carré magique Ecologique » est composé du plan « SOLAMAD » de déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, du schéma municipal de verdissement, et des projets de Zone d'Activités Solidaires et de Ferme Urbaine.

Bien cordialement



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, lors de l'inauguration de la nouvelle halle des cafés Méo-Fichaux, le 22 avril. Cette nouvelle installation permet de produire des capsules de café entièrement compostables. Plus d'informations dans notre prochaine édition.

MAGdeleine - mai 2022

13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK,
Véronique GARCIN, avec la participation de Paul KNUT
(Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : Ville de La Madeleine



En application du plan SOLAMAD, pilier du « Carré Magique Écologique » madeleinois, la Ville a installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Victor Hugo. Le déploiement des panneaux se poursuit sur les bâtiments municipaux concernés. Plus d'informations en page 6.

BUDGET 2022

Maîtrise, investissement et baisse du taux de taxe foncière

Le budget municipal 2022 a été voté lors du dernier Conseil Municipal du 7 avril. Confortant une situation financière saine, la Municipalité poursuit ses investissements structurants pour l'avenir. Le budget 2022 s'inscrit ainsi dans la continuité des engagements pris par la Municipalité et le développement des projets municipaux déjà lancés et à venir.

⇒ DÉPENSER MOINS ET MIEUX

Comme les budgets précédents, le budget municipal 2022 se caractérise par la volonté de maintenir un niveau d'investissement au service des Madeleinois. Depuis 2015, la Municipalité a adopté successivement 3 Plans Pluriannuels d'Économies lui permettant de dégager une marge d'autofinancement, afin de financer en partie les projets d'investissement. Conservant l'objectif des deux précédents, ce troisième PPE repose notamment sur la réduction des dépenses de fonctionnement.

⇒ GARANTIR UNE FISCALITÉ MODÉRÉE

Sur le mandat 2020-2026, la Municipalité a pris l'engagement de geler les taux de fiscalité directe locale sans les augmenter. Afin d'amortir l'impact de l'inflation sur la revalorisation des bases fiscales fixées par l'État, la Ville a décidé d'ajuster le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, **en le diminuant d'un point, soit une baisse de 2,27%**.

Explications en page 5.

LE BUDGET D'UNE COMMUNE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Chaque année au mois d'octobre, les élus et les services municipaux prévoient les recettes et les dépenses pour l'année à venir. Sur la base de cette prévision, les arbitrages fixent les priorités de dépenses. Le budget dit « primitif » est ensuite voté par le Conseil Municipal. Il doit l'être avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, puis transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.



Le 3^{ème} Plan Pluriannuel d'Économies a été délibéré lors du Conseil Municipal du 18 février 2021. Ce 3^{ème} PPE a pour objectif de faire face à au gel des dotations d'État, tout en continuant à assurer un service public municipal de qualité, sans pour autant augmenter les impôts locaux et la dette.

Un bilan de ce 3^{ème} PPE sera réalisé en 2024.



33 620 075 €

budget total de la Ville pour l'année 2022



23 429 885 €

10 190 190 €

dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services municipaux et à l'activité de la collectivité. Ces dépenses reviennent chaque année.

⇒ Charges de personnel et de gestion courante, achats de fournitures, prestations de services, participations aux charges d'organismes extérieurs, charges financières...

dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent l'accroissement du patrimoine de la Ville (équipements et biens ayant vocation à demeurer durablement dans le patrimoine de la collectivité).

⇒ Travaux d'infrastructures, construction ou aménagement de bâtiments, achats de matériaux durables...



TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIÈRE : TOUT COMPRENDRE !

En 2020, la Municipalité a pris l'engagement de maintenir les taux de fiscalité directe locale à leur niveau de l'année 2013. Afin d'amortir l'effet de l'inflation sur l'augmentation des bases fiscales, la Municipalité a décidé de voter cette année une baisse du taux local de taxe foncière.

> SUPPRESSION PROGRESSIVE DE LA TAXE HABITATION



Suite à la réforme décidée par l'État, 80% des ménages français n'ont pas payé de taxe d'habitation en 2021. Pour les 20% restants, l'allègement était de 30%, et le sera de 65% en 2022. En 2023, plus aucun foyer n'en payera sur sa résidence principale. **Suite à cette réforme, la Ville ne fixe plus de taux pour cette taxe.**

À noter : les personnes exonérées de leur cotisation de taxe d'habitation doivent néanmoins régler la contribution à l'audiovisuel public, somme qui ne revient pas aux communes.

> TAXE FONCIÈRE : LA VILLE DE LA MADELEINE DÉCIDE DE DIMINUER SON TAUX



Conséquence de la réforme fiscale de l'État, la suppression de la taxe d'habitation entraîne une perte financière pour les communes. Afin de compenser cette perte, l'État a décidé en 2021 de transférer la part départementale de la taxe foncière aux communes. Le taux communal madeleinois de taxe foncière sur les propriétés bâties est ainsi passé de 24,94% à 44,23% en 2021, tandis que le taux sur les propriétés non bâties est resté identique à son taux de 2012, soit 13,66%.

Afin de réduire l'impact des effets inédits de l'inflation sur la revalorisation des bases fiscales fixée par l'État à +3,4% en 2022, la Ville de La Madeleine a décidé de diminuer le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année à venir. La Municipalité baisse ainsi d'un point ce taux, de 44,23% à 43,23% (soit une diminution de 2,27%) et maintient le taux de taxe sur les propriétés non bâties à 13,66%. **Cette décision prise par la Ville amortira l'impact de cette augmentation décidée par l'État, sur les taxes foncières des Madeleinois.**

LE BUDGET 2022

924 278 €

pour la rénovation de l'éclairage public.



Plus de 2 100 points lumineux éclairent La Madeleine. En 2022, la moitié sera équipée en LED (voir page 17).

892 470 €

de travaux d'entretien des bâtiments communaux (écoles, salles et équipements municipaux...)

1 360 904 €

de subventions aux associations et d'aides municipales à destination des Madeleinois.

68 500 €

d'équipements informatiques pour les écoles (amélioration du réseau internet et interconnexion des classes, matériel informatique, vidéoprojecteurs...)

212 500 €

pour la transformation du parc automobile municipal et l'acquisition de nouveaux véhicules à plus faibles émissions de CO₂.



620 000 €

pour la poursuite du déploiement du photovoltaïque

La Ville a lancé en 2019 le plan « SOLAMAD » (contraction de « solaire » et de « La Madeleine ») à partir de la réalisation d'une étude de faisabilité et de potentiel de chaque bâtiment municipal. Depuis, la tribune du stade Carpentier et le toit de l'école Victor Hugo ont été équipés respectivement de 60 et 140 modules produisant 18 000 kWh et 48 000 kWh à l'année.

Prochaines étapes : l'école Anne Frank, les services techniques municipaux et le complexe sportif Claude Dhinnin.



EN QUELQUES EXEMPLES



544 000 € pour la rénovation de la piscine municipale

En 2022, la Ville effectuera des travaux de mise en conformité des installations de traitement d'eau de la piscine municipale. À terme, ces travaux permettront de réaliser des économies sur les coûts de fonctionnement. Plus d'informations sur les travaux de l'équipement en page 11.

400 000 €

d'entretien et de rénovation thermique du patrimoine bâti

270 000 €

pour le développement de la vidéo-protection

130 000 €

pour le développement du schéma de verdissement



22 155 €

pour la réalisation des 2 projets sélectionnés par les Madeleinois, lors de la 1^{ère} édition du budget participatif (voir page 8)

300 000 €

pour le projet de Zone d'Activités Solidaires



3 questions à **CÉLINE LE ROY**

Adjointe aux finances

Quelles sont les grandes orientations du budget 2022 ?

Le budget 2022 est un budget maîtrisé, tourné vers de nouveaux investissements structurants. Après l'achèvement du « Carré Magique Culturel » comprenant la Médiathèque, le Conservatoire de Musique, le Millénaire et la Chaufferie Huet, l'année 2022 est portée sur la mise en œuvre du « Carré Magique Écologique ». Ce dernier s'articule autour du plan « SOLAMAD » (déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux), de la Zone d'Activités

Solidaires, du schéma municipal de verdissement et de la future ferme urbaine.

Face à l'augmentation générale des prix, comment la Ville agit-elle pour soutenir le pouvoir d'achat des Madeleinois les plus fragiles ?

Fin 2021, face à la hausse exceptionnelle du coût de l'énergie, la Ville a décidé d'attribuer un chèque énergie communal à destination des foyers Madeleinois éligibles au chèque énergie du gouvernement. Par ailleurs, les animations et

manifestations culturelles proposées par la Ville sont gratuites, tout comme le sport proposé dans les centres sportifs municipaux. Les aides municipales, les activités gratuites à destination des aînés, les multiples aides du CCAS sont d'autres exemples parmi tant d'autres qui témoignent de l'action concrète de notre commune en faveur du pouvoir d'achat.

Quelle conséquence aura l'inflation sur la revalorisation des bases fiscales cette année ?

La Direction générale des finances



publiques a annoncé une revalorisation à venir de 3,4% de la taxe foncière. Afin de réduire l'impact de cette hausse, la Ville a décidé de diminuer d'un point le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette baisse profitera à près de 10 000 foyers madeleinois.

BUDGET PARTICIPATIF 2022

En route pour la 2^{ème} édition !

LE BUDGET PARTICIPATIF QU'EST-CE ?

Le budget participatif est un outil démocratique permettant aux citoyens de s'exprimer sur l'affectation d'une partie du budget de leur collectivité territoriale.

Les habitants peuvent proposer des projets puis voter pour leurs idées préférées, qu'ils souhaitent voir se concrétiser.

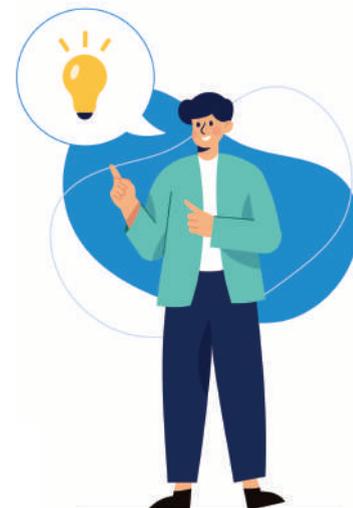
PROPOSEZ, CHOISISSEZ, LA VILLE RÉALISE !

> 1^{ère} édition : un bilan positif !

Il y a un, la Municipalité lançait son 1^{er} budget participatif afin de favoriser la participation citoyenne et d'impliquer les Madeleinois dans une démarche de co-construction de la ville. Plus de 600 votes ont été exprimés, 2 projets ont été retenus et seront réalisés au cours de cette année 2022 !

> Place à la 2^{ème} édition du budget participatif !

Des idées pour améliorer le quotidien de notre ville, nous en avons tous ! Exprimez-les à l'occasion de la 2^{ème} édition du budget participatif. Les Madeleinois peuvent déposer leurs projets du 15 mai au 30 juillet. Le vote des habitants se déroulera de mi-octobre au 5 décembre, en ligne et lors de permanences organisées dans différents lieux de la ville. De nombreuses permanences sont au programme de cette 2^{ème} édition. Le montant dédié au budget participatif est de 22 044€.



BUDGET PARTICIPATIF : MODE D'EMPLOI

> QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?

Tous les résidents madeleinois, dès l'âge de 10 ans peuvent déposer un projet (les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal).

Un seul projet peut être déposé par personne et de manière individuelle. Exception pour les classes de CM2 des écoles madeleinoises qui sont autorisées à déposer un projet en tant que collectif.

> COMMENT ET OÙ DÉPOSER SON PROJET ?

La phase de dépôts des projets se tiendra du 15 mai au 30 juillet. Les projets sont à déposer en ligne via le formulaire dédié sur le site internet du dispositif : www.budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr

Des formulaires papier seront également à disposition à l'accueil de la mairie, où ils pourront être retirés et remis.

> QUEL TYPE DE PROJET PEUT-ON SOUMETTRE ?

Pour pouvoir être proposés à l'étude de faisabilité, les projets doivent être suffisamment précis et clairs afin d'être étudiés juridiquement, techniquement et financièrement.



Les projets proposés doivent s'inscrire dans l'un ou plusieurs thèmes évoqués le site internet du dispositif
> www.budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr

ÉTAPE 1

DÉPÔT DES PROJETS

Du 15 mai au 30 juillet

ÉTAPE 2

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

D'août à octobre

ÉTAPE 3

VOTE DES HABITANTS

De mi-octobre à novembre

ÉTAPE 4

ANNONCE DES PROJETS LAURÉATS

Décembre 2022

ÉTAPE 5

RÉALISATION DES PROJETS

En 2023

LES 2 LAURÉATS DU 1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF (2021)

Les 2 projets lauréats du budget participatif sont :

> «UNE AIRE DE JEUX INCLUSIVE, ACCESSIBLE À TOUS» : installation d'une aire de jeux adaptée aux enfants en situation de handicap, pour que les enfants puissent s'amuser tous ensemble quelles que soient leurs différences.

- Installation prévue d'ici la fin de l'été 2022 derrière la Médiathèque (Parc Boniface).

> «UN ÎLOT DE VERDURE CONVIVIAL» : installation d'un îlot composé de végétaux et de mobilier en bois à l'Espace Simone Veil afin de créer un espace de fraîcheur convivial tout en contribuant au verdissement de la Ville.

- Installation prévue courant 2022.

Résultats des élections présidentielles 2022 à La Madeleine

	PREMIER TOUR	SECOND TOUR
Inscrits	15 739	15 736
Votants urne	11 560	11 372
Votants par procuration	671	663
Abstention	4 179	4 364
Blancs	149	624
Nuls	43	194
Exprimés	11 368	10 554

PREMIER TOUR

- **Nathalie ARTHAUD** : 42 voix soit 0,37%
- **Fabien ROUSSEL** = 221 voix soit 1,94%
- **Emmanuel MACRON** = 4 115 voix soit 36,20%
- **Jean LASSALE** = 164 voix soit 1,44%
- **Marine LE PEN** = 1 515 voix soit 13,33%
- **Éric ZEMMOUR** = 703 soit 6,18%
- **Jean-Luc MÉLENCHON** = 2 827 voix soit 24,87%

- **Anne HIDALGO** = 184 voix soit 1,62%
- **Yannick JADOT** = 844 voix soit 7,42%
- **Valérie PÉCRESSE** = 538 voix soit 4,73%
- **Philippe POUTOU** = 89 voix soit 0,78%
- **Nicolas DUPONT-AIGNAN** = 126 voix soit 1,11%

DEUXIÈME TOUR

- **Emmanuel MACRON** = 7 927 voix soit 75,11%
- **Marine LE PEN** = 2 627 voix soit 24,89%

Retrouvez les résultats bureau par bureau à La Madeleine sur le site internet de la Ville > www.ville-lamadeleine.fr



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : 12 ET 19 JUIN

> Qui élirons-nous les dimanches 12 et 19 juin ?

Les électeurs sont appelés aux urnes afin d'élire les 577 députés qui composeront l'Assemblée Nationale, de 2022 à 2027. Les citoyens éliront un parlementaire dans chaque circonscription. La Madeleine fait partie de la 4^{ème} circonscription du Nord.

> Quelles sont les compétences des députés ?

Les députés forment l'Assemblée Nationale, pilier du pouvoir législatif. Ils débattent ensemble des lois proposées par le gouvernement, les amendent et les votent.

> MODALITÉS PRATIQUES

- **Transport des électeurs à mobilité réduite** proposé par la Ville :

contactez le 03 20 12 21 61 (sur inscription).

- **Vote par procuration** : les démarches doivent être anticipées le plus tôt possible, en vous rendant au commissariat (24 rue du Parc). L'électeur qui a reçu une procuration doit se présenter au bureau de vote de l'électeur qui la donne.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Vendredi 13 mai

Permanence de M. le Maire
De 16h à 18h en Mairie

Samedi 14 mai

Balade urbaine dans le quartier de Berkem
Rendez-vous à 10h15 devant le Véga.

Vendredi 27 mai

Journée Nationale de la Résistance
18h : dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts avec la participation des drapeaux des associations Madeleinoises.

Samedi 28 mai

Chantier citoyen
RDV à 9h devant la Mairie, pour participer tous ensemble à l'amélioration du cadre de vie madeleinois.

Mardi 7 juin

Tchat en ligne avec M. le Maire
À 18h30 sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Mercredi 22 juin

Permanence de M. le Maire
De 17h à 19h en Mairie

Jeudi 30 juin

Conseil municipal
A 18h15 salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville.

Les échos du **CONSEIL MUNICIPAL** du 7 avril 2022

> LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE D'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE AU PROFIT DES MADELEINOIS

Cet achat groupé aura pour objectif de réduire la facture énergétique des particuliers madeleinois qui adhéreront à cette démarche municipale.

Adopté à l'unanimité

> CRÉATION D'UN NOUVEAU MARCHÉ D'ARTISTES ET D'ARTISANS LOCAUX

Ce nouveau marché sera expérimenté les derniers dimanches des mois de juin, juillet août et septembre sur la place du marché.

Adopté à l'unanimité

> MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE DISPOSITIF DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE MÉTROPOLITAINE

En lien avec la médiation numérique qui constitue un axe du projet culturel,

scientifique, éducatif et social de la Médiathèque municipale.

Adopté à l'unanimité

> VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Le taux de la taxe foncière bâti sera diminué d'un point pour amortir les effets de l'inflation sur la revalorisation des bases fiscales décidée par l'État. Le taux de la taxe foncière non-bâtie reste inchangé.

Adopté à l'unanimité

> DON DE GILETS PARE-BALLES DE LA POLICE MUNICIPALE AU PROFIT DE LA POPULATION CIVILE UKRAINIENNE

Les anciens gilets pare-balles de la Police Municipale seront remis à une association en vue de leur acheminement en Ukraine, pour contribuer à protéger la population civile.

Adopté à l'unanimité

COHABITATION RESPECTUEUSE ET APAISÉE DES USAGERS DE LA ROUTE : GUIDE DES BONNES PRATIQUES !

Si nul n'est censé ignorer le Code de la Route, il est toujours utile de rappeler quelques règles élémentaires afin que la cohabitation entre les différents usagers soit apaisée. La route appartient à tous !

TROTTINETTES, SKATEBOARDS, ROLLERS

> **SANS MOTEUR** : les utilisateurs de trottinettes sans moteur, de skateboards ou de rollers sont assimilés à des piétons et doivent rouler sur le trottoir, respecter les feux piétons, emprunter les passages protégés et rouler à une allure modérée.

> **AVEC MOTEUR** : les trottinettes motorisées, les hoverboards, les gyropodes sont interdits de circulation sur les trottoirs et doivent emprunter les pistes cyclables quand elles existent. À défaut, leur circulation est autorisée sur la chaussée à une vitesse maximale de 25km/h.

AUTOMOBILISTES

● Le non respect d'un SAS correspond à 2 infractions pour les automobilistes : non respect de la ligne d'arrêt au feu rouge (contravention de 4^{ème} classe et retrait de 4 points sur le permis) et immobilisation sur le SAS (contravention de 2nd classe).



● Dans les « vélo rues », la priorité est donnée aux cyclistes. Les automobilistes doivent circuler derrière-eux sans aucune autorisation de dépassement.

● Lors d'un dépassement d'un cycliste, les automobilistes doivent laisser au moins un mètre minimum de distance (1m50 sur les routes de campagne).

● Stationner, même pour quelques instants sur une piste cyclable est interdit. Il est passible d'une amende de 135 euros et le véhicule peut-être emmené à la fourrière.

CYCLISTES

● Tout comme les automobilistes, le feu rouge impose l'arrêt des cyclistes. Ces derniers peuvent se placer dans les SAS vélos s'ils existent. Cet aménagement cyclable prévu pour les cyclistes aux carrefours ainsi qu'aux feux rouges leur permet d'avoir une meilleure visibilité, d'être mieux protégé et de démarrer dans les meilleures conditions.

● La signalisation « cédez le passage » placée sous certains feux, donne la possibilité aux cyclistes de tourner à droite ou d'aller tout droit (en fonction de la flèche indiquée), alors que le feu est rouge pour tous les autres usagers. Attention, cette signalétique n'exclut pas de céder le passage aux piétons.



● Les cyclistes ne peuvent pas rouler sur les trottoirs sauf les enfants de moins de 8 ans. Pour s'y déplacer, les cyclistes doivent obligatoirement descendre de leur vélo et sont alors assimilés à des piétons.

● Les panneaux sens interdit concernent également les cyclistes, sauf si un panneau « double sens cyclable » ou « sens interdit sauf vélo » les autorisent.



PIÉTONS

● Les piétons doivent emprunter les passages piétons et respecter le feu rouge piétons, leur permettant une traversée sécurisée.

● Les piétons doivent se déplacer sur les trottoirs. En leur absence uniquement, ces derniers doivent circuler sur le bord de la chaussée en restant extrêmement vigilants.

Travaux à la piscine : MISSION FILTRATION !

SPORT



Du 13 juin au 18 septembre, la piscine municipale sera exceptionnellement fermée au public.

En cause, des travaux qui consisteront en la mise en conformité des installations de traitement d'eau.

C'est en quelque sorte la plomberie de la piscine qui doit être rénovée.

Ces travaux engendreront à terme des économies sur les coûts de fonctionnement.

L'eau doit subir plusieurs étapes de traitement pour pouvoir être utilisée dans les piscines publiques, la filtration et la désinfection.

Une eau filtrée, désinfectée et désinfectante, ce sont naturellement les trois propriétés obligatoires pour les deux bassins de la piscine municipale. La filtration, étape première dans le procédé de purification et mise aux normes de l'eau, est essentielle.

Selon le code de la santé publique, l'eau des bassins des piscines doit en effet répondre à des normes physiques, chimiques et microbiologiques spécifiques qui reposent sur :
- un système de filtration à granulométrie plus fine, ce qui permet

d'obtenir une eau plus cristalline,
- des contrôleurs de débits,
- un système de gestion du chlore et du PH,
- un système qui assure l'hydraulicité de l'eau.

Ce sont tous ces systèmes "vieillisants" qui seront remplacés, optimisés et qui permettront des économies de 15 000 euros par an sur le coût de fonctionnement de l'équipement. Le coût et l'étude de la réfection du local technique des installations de traitement de l'eau ont été réalisés avec une Assistance de Maitrise d'ouvrage. Le montant des travaux s'élève à 544 000 euros, somme sur laquelle la Municipalité a sollicité la contribution de la Métropole Européenne de Lille.

RECYCLAGE DE L'EAU pour nettoyer les rues



Les eaux de lavage des filtres installés dans le nouveau système de la piscine seront récupérées dans une cuve. Les agents des services techniques utiliseront cette eau pour nettoyer les rues madeleinoises.

Ce n'est pas le premier système de récupération d'eau dans la ville. En effet, les agents municipaux procèdent à l'arrosage des massifs floraux estivaux à l'aide notamment des eaux de

pluie issues de la récupération des citernes installées au complexe sportif Dhinnin et aux serres municipales. Une cuve enterrée de 40 m³ permet aussi de récupérer les eaux pluviales du toit du pôle raquettes et est utilisée pour arroser les courts de tennis en terre battue, nettoyer les véhicules des services techniques ou encore arroser les espaces verts de la ville.

Les travaux en pratique :

QUAND ?

Du 13 juin au 18 septembre

POURQUOI ?

Mettre aux normes le système de traitement d'eau

LE COÛT ?

544 000 €

QUELLES ÉCONOMIES ?

15 000 €/an

LA RÉOUVERTURE ?

Le mardi 20 septembre



En attendant, profitez des joies aquatiques !

La piscine municipale est ouverte (période scolaire) :

Mardi : 12h-13h45 • 17h-20h30

Mercredi : 8h-12h • 14h-16h • 17h15-19h30

Judi : 12h-13h45 • 17h-19h30

Vendredi : 12h-13h45 • 17h-19h30

Samedi : 9h-12h • 14h-17h

Dimanche : 9h-12h30

Ouverture le vendredi 27/05 (pont de l'Ascension) : 9h-12h • 12h15-13h45 • 14h-16h45 • 17h-19h30

Pendant la période de fermeture de la piscine municipale, les éducateurs sportifs vous proposeront durant le mois de juillet des activités sportives. Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la Ville pour être informés des animations !

Flash

LES COMMERÇANTS MADELEINOIS RELÈVENT LE DÉFI DU ZÉRO DÉCHET !

Tout comme les habitants ayant rejoint le défi zéro déchet proposé par la Ville (voir page 16), les commerçants madeleinois relèvent le défi !

La Municipalité a mis en place la labellisation « commerçant zéro déchet » afin d'associer les commerces madeleinois à la démarche zéro déchet. Pour être labellisés, ces derniers doivent adhérer à un certain nombre de critères appliqués à leur type de commerce (limiter le gaspillage, réduire les emballages, informer la clientèle pour mieux la sensibiliser...) En complément du label, les commerçants reçoivent un autocollant à afficher sur leur devanture, distinction permettant aux clients de reconnaître leur démarche engagée. Ils figurent également sur le site internet de la Ville dans l'annuaire des « commerçants zéro déchet ».

Les premiers labels ont été remis à l'occasion de la soirée de lancement du défi, aux commerçants suivants :

> LA BOKALISTA (RUE PASTEUR)

Cette épicerie bio vrac indépendante vous garantit des courses zéro déchet, avec le système « vrac ». Munissez-vous de vos contenants et réalisez vos courses. Et si vous oubliez vos bocaux, pas de panique, la bokalista vous en fournira !

Vous souhaitez rejoindre les commerçants zéro déchet ? Contactez le service transition écologique au 03 20 12 79 75 / transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr

> LA MAD'BREWHOUSE (RUE BERTHELOT)

Cette micro-brasserie zéro déchet vous propose des bières artisanales, brassées à La Madeleine. Afin d'y réaliser vos achats, l'idéal est de vous y rendre avec votre cabas, mais vous pouvez également utiliser les cartons et sacs en kraft mis à disposition par votre brasseur. Une fois vos bouteilles terminées, ces dernières seront réutilisées après rinçage quand vous les restituez.

> L'ORANGERIE (RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE)

L'Orangerie vous accueille le temps d'un repas garanti sans déchet. Les approvisionnements de légumes et de fruits y sont réalisés dans des bacs consignés. Enfin, pour éviter tout gâchis, votre hôte transmet les restes de vos repas à un spécialiste de la valorisation des biodéchets.

> SAISONS - CAVE À MANGER (PLACE MASSENET)

Chez « Saisons - Cave à manger », mangez sans générer de déchet ! Les produits, issus de producteurs locaux, y sont livrés sans emballage. Le plastique est banni et toute la cuisine est 100% faite-maison (même la madeleine qui accompagne votre café !) Enfin, les gourmands qui ont les yeux plus gros que le ventre peuvent emmener le reste de leur repas dans une petite boîte en carton.



Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces et entreprises locales remettant le label zéro déchet aux quatre premiers commerçants l'ayant obtenu.



« L'achat Madeleinois, c'est mon choix ! ». Pour vos courses du quotidien, favorisez vos commerçants et artisans de proximité. Nourriture, vêtements, plaisirs, cadeaux... tous les indispensables se trouvent à 2 pas de chez vous !

Retrouvez l'annuaire des commerçants dans le guide pratique déjà distribué dans vos boîtes aux lettres (aussi disponible à l'accueil de la Mairie).



FOIRE AUX QUESTIONS : VIDE-GRENIER DU 22 MAI

> QUI ORGANISE LE VIDE-GRENIER ?

L'association UCAP (Union des Commerçants, Artisans et Professionnels) de La Madeleine est l'organisatrice de ce traditionnel et annuel vide-grenier, en partenariat avec la Ville.

> OÙ ET QUAND L'ÉVÉNEMENT SE DÉROULE T-IL ?

Le vide-grenier se déroule le 22 mai de 8h à 16h, rue du Général de Gaulle.

> LE STATIONNEMENT DES VOITURES SERA T-IL INTERDIT ?

Le stationnement est interdit sur toute la rue du Général de Gaulle le dimanche 22 mai de 5h du matin à minuit.

> EN COMPLÉMENT DU VIDE-GRENIER, QUELLES SONT LES ANIMATIONS PRÉVUES ?

- De 10h30 à 12h déambuleront rue du Général de Gaulle les majorettes de La Madeleine, et Madi, la mascotte de l'UCAP.

- À 15h45 aura lieu le traditionnel lancer de madeleines depuis l'Hôtel de Ville.

> QUAND ET COMMENT RÉSERVER UN EMPLACEMENT ?

Les inscriptions se déroulent jusqu'au samedi 7 mai pour les résidents de la rue du Général de Gaulle, puis du dimanche 8 mai au samedi 14 mai pour tous les habitants. **Rendez-vous sur le site internet de l'UCAP :**

> <https://ucap-lamadeleine.fr>

UTOPIA

 lille3000

CULTURE
ET
SORTIES

UTOPIA, la 6^{ème} édition thématique de lille3000, se tiendra du 14 mai au 2 octobre. Expositions, métamorphoses urbaines, spectacles, «caps», conférences et événements inédits autour de la nature seront organisés dans toute la Métropole Européenne de Lille, l'Eurométropole et la Région Hauts-de-France. À La Madeleine, six événements s'inscrivent dans la programmation d'UTOPIA.

LES UTOPIES BALADEUSES

Randonnée artistique

Rendez-vous autour d'une petite guérite, point de départ d'une promenade qui vous conduira de surprise en surprise avant des retrouvailles jubilatoires !

Relecture décalée et sensible de l'environnement, la promenade vous emmènera à la découverte de personnages atypiques et de guides «décalés», qui chacun à leur manière posent la question de la place du rêve et de l'imaginaire dans notre quotidien souvent désenchanté.

C'est un spectacle en forme de puzzle, dont les spectateurs découvrent une à une toutes les pièces. Une envie de se poser, avec humour et légèreté, la question de ce qui nous rassemble aujourd'hui, alors que les distances se sont singulièrement creusées ces derniers mois en raison du contexte sanitaire...



Photo : Ville de Villeneuve d'Ascq

SAMEDI 21 MAI à 16h et à 18h15 - RDV à la Chaufferie Huet
Réservations sur www.ville-lamadeleine.fr / Infos au 03 20 12 79 98
GRATUIT. À partir de 8 ans. Durée 1h30.
Par la compagnie «La Vache Bleue» et «La Roulotte Ruche».



LES FENÊTRES QUI PARLENT

Si la rue du pré Catelan (re)devenait verte comme un pré... on se souviendrait que le faubourg de Berkem, avant d'être un quartier industriel, était constitué de fermes, de pâtures et de vergers. Alors, pour cette 25^{ème} édition de «Façad'Art», des installations artistiques et travaux réalisés lors d'ateliers sur la thématique «RENATURE» seront exposés aux fenêtres des habitants, mais aussi dans l'espace et les équipements publics, du 6 mai au 7 juin dans le quartier Berkem.

Temps fort de l'évènement organisé dans le cadre des «Fenêtres qui parlent», une déambulation sera proposée le dimanche 15 mai, de 11h à 13h, au départ de la Chaufferie Huet jusqu'au parking Saint Vital.

Renseignements sur le site internet de l'association : www.berkemlabel.fr

La Chaufferie Huet accueille aussi deux installations vidéo monumentales du plasticien Bertrand Gadenne. Ces œuvres sont visibles dès la tombée de la nuit, aux fenêtres de la Chaufferie Huet, jusqu'au 7 mai.

«ISLE OF EIGG»

Exposition/Rencontre

Charles Delcourt, photographe documentaire, publie en 2020 «Isle of Eigg» aux Editions Light Motiv, un recueil de photographies prises sur une île d'Écosse rachetée par ses habitants pour y développer un modèle d'autogestion citoyenne, dans le respect de leur environnement.

Ses clichés sont à découvrir à la Médiathèque de La Madeleine jusqu'au 14 mai.

Une rencontre avec le photographe sera aussi proposée le samedi 14 mai. L'occasion d'échanger autour de son travail et de la mise en œuvre d'une utopie.

> **EXPOSITION jusqu'au 14 mai** aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

> **RENCONTRE avec Charles Delcourt, samedi 14 mai à 15h,** à la Médiathèque de La Madeleine, 72 rue Gambetta.

Infos et inscriptions en ligne sur : www.mediathequelamadeleine.fr





Réalisée en 2019, l'œuvre d'Eva Bracamontes et de Sebastián Malegría ensoleille la place du marché de La Madeleine.

STREET-ART

Suivez la carte de la MEL !

Marquée par une identité street art depuis près de 40 ans, la Métropole Européenne de Lille a mis en ligne une carte interactive proposant plus de 20 parcours, afin de permettre aux habitants et aux visiteurs de découvrir près de 600 œuvres sur tout le territoire. Parmi elles, vous retrouverez 5 œuvres madeleinoises :

> **Sur les Bords de Deûle** : fresque «Renature» de 4Letters, DoubleVa, Dimitri Vazemsky et Davido créée en 2015 dans le cadre de la saison «Renaissance» de Lille3000 et des «Fenêtres qui parlent», en partenariat avec l'association Berkem Label.

> **Dans la cour de la société Cateau** : 20 rue d'Oran, œuvre réalisée en 2018 par Amaury Dubois, à l'initiative de l'entreprise.

> **Sur les piliers de la halle place du marché** : œuvre de Eva Bracamontes et Sebastián Malegría réalisée en 2019, dans le cadre du festival itinérant «Latino Graff» et Eldorado - Lille 3000, sur le thème de «La Lunaison», une image féminine, symbole d'équilibre, chère aux habitants d'Amérique Latine.

> **À côté de l'école maternelle du Moulin Alphonse-Daudet** : rue Pompidou, œuvre réalisée en 2021 par «The Dude Company», en partenariat avec l'association Traffic, à l'initiative de la Ville.

> **Sur les murs du cimetière et de la déchetterie donnant dans la rue Pompidou** : fresque réalisée en 2021 par l'artiste LEM en partenariat avec l'association Traffic. Les motifs graphiques rappellent des détails architecturaux des sépultures du cimetière militaire, à l'initiative de la Ville.

Consultez et suivez la carte interactive depuis votre ordinateur ou votre smartphone à l'adresse : www.lillemetropole.fr/actualites/street-art-la-carte-des-parcours-decouverte-dans-la-metropole

À venir à la MÉDIA THÈQUE

> LES MOTS PARTAGÉS :

Samedi 14 mai à 10h30.
Comité de lecture adultes, à partir de 14 ans.

> EN VOILÀ DES HISTOIRES !

Les 1^{er} et 4 juin à 10h.
Lectures à voix haute pour les enfants de 0 à 2 ans.

> EN VOILÀ DES HISTOIRES !

Les 1^{er} et 4 juin à 11h.
Lectures à voix haute pour les enfants de 3 ans et plus.

Inscriptions en ligne sur les sites internet de la Ville et de la Médiathèque.

MÉDIATHÈQUE DE LA MADELEINE

72 rue Gambetta

Horaires d'ouverture :

Mardi de 14h à 19h.

Mercredi, vendredi, samedi de 10h à 18h.

Renseignements :

03 59 09 59 09

mediatheque@ville-lamadeleine.fr

Retrouvez aussi la Médiathèque sur Facebook.

LA FÊTE DU JEU !

Le jeu est indispensable à tous, aux enfants autant qu'aux adultes ! Ses bienfaits sont indéniables: réduction du stress, stimulation intellectuelle, développement de la créativité, connexion avec les autres... alors, pour toutes ces raisons, et à l'occasion de la fête mondiale du jeu, la Médiathèque de La Madeleine vous invite à «jouer», le samedi 28 mai.

Au programme :

- Dès 10h30, affrontez-vous autour d'un quizz sur le thème du recyclage et du détournement. Bonne ambiance garantie !

Dès 14 ans et sur inscription en ligne, sur le site de la Ville.

- De 14h à 17h, seul(e), en famille ou entre amis, venez passer un moment de détente autour de jeux vidéo et d'une sélection de jeux de société proposée par la Médiathèque

Tout public. Entrée libre.

Toutes les infos sur : www.mediathequelamadeleine.fr

VIDE-GRENIER

Le retour des
bonnes affaires !

L'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine, en partenariat avec la Ville, vous donne rendez-vous dimanche 22 mai, de 8h à 16h, pour le traditionnel vide-grenier de la rue du Général de Gaulle ! Les majorettes de La Madeleine déambuleront de 10h30 à 12h, accompagnées de Madi, la mascotte UCAP.

Et, à 15h45, ne manquez pas le lancer de madeleines depuis l'Hôtel de Ville.

Voir page 12 pour plus d'infos et les modalités de réservations.





LIBRE2LIRE : FÊTE DE CLÔTURE !

Samedi 21 mai à la Médiathèque

Depuis 2015, la Métropole Européenne de Lille (MEL) organise, en partenariat avec les bibliothèques et librairies du territoire, le prix littéraire Ados «Libre2lire». Tout métropolitain, âgé de plus de 11 ans, peut y participer et élire ses romans préférés parmi 8 titres sélectionnés par des bibliothécaires, libraires, enseignants et adolescents. Pour cette dernière édition, les lectrices et les lecteurs avaient jusqu'au 30 avril 2022 pour défendre leurs coups de cœur en votant en ligne et/ou en faisant parvenir une production écrite ou artistique.

Cette année, la Médiathèque de La Madeleine accueille la fête de clôture de l'évènement métropolitain. À cette occasion un après-midi festif est organisé le samedi 21 mai.

Au programme :

- 14h30 : Accueil.
- 15h : Remise des Prix 2022 et annonce des livres de la sélection.
- **16h : Lecture musicale de l'Anguille (livre sélectionné), par son auteure Valentine Goby, et le guitariste Xavier Llamas.** Performance joyeuse et ludique complétée par une animation qui offre une immersion complète dans l'univers du livre (réservation en ligne).
- 16h45 : Rencontre avec Valentine Goby.

Les livres de la sélection 2022/2023 seront proposés à la vente par les librairies du Bateau Livre et du Biglemoi.

Évènement ouvert à tous.

MA DEÛLE... et moi, 2^{ème} édition !

La Ville de La Madeleine vous donne rendez-vous sur les bords de Deûle pour la seconde édition de l'évènement «Ma Deûle et moi», dimanche 15 mai, de 10h à 18h non-stop !

Au programme de cette journée :

> 11h : Départ de la duck-race !

Venez encourager votre canard dans cette course folle organisée sur la Deûle.

Vous n'avez pas encore acheté votre canard ? Pas de panique, il est encore temps de le faire ! RDV sur le site de la Ville ou sur le QR Code ci-contre.

Course organisée en partenariat avec le Rotary Club, au profit d'associations d'aide aux enfants défavorisés.



> De 10h à 12h et de 14h à 16h : Animations nautiques sur la Deûle.

Voguez sur la Deûle, en embarquant sur les barques, engins pédaliers et tricycles mis gratuitement à votre disposition !

- De 10h à 18h : Animations festives !

Concerts du groupe «Les bals à blanc», restauration sur place (Rotary Club et food-truck) et animations pour les petits : pêche aux canards, maquillages, paddlers...

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

INSCRIVEZ-VOUS !

Le Conservatoire de Musique madeleinois, labellisé par le Ministère de la Culture Conservatoire à Rayonnement Communal, invite les élèves à renouveler leur inscription, et les futurs élèves à s'inscrire.

Les réinscriptions pour les anciens élèves sont en cours et se déroulent jusqu'au 7 juin.

Elles se font en ligne via l'extranet accessible depuis le site de la Ville (Mes loisirs - Culture - Conservatoire).

NOUVEAUX ÉLÈVES :

Les demandes d'inscription pour les nouveaux élèves se feront aussi en ligne sur l'extranet du conservatoire en cliquant sur le bouton «Pré-inscription» (dans la limite des places disponibles).

- Les nouvelles inscriptions pour l'éveil musical se dérouleront du 9 juin à 14h au 11 juin à 13h.

- Les nouvelles inscriptions pour les autres disciplines (formation musicale, instruments, pratiques collectives) se feront du 13 juin à 14h au 12 septembre à 20h.

Renseignements :

03 20 31 24 23
conservatoire@ville-lamadeleine.fr

BLOC-NOTES

MAI

Vendredi 20

Journée à Saint-Omer

Le matin : visite commentée du marais à bord des embarcations traditionnelles et découverte de l'atelier des «faiseurs de bateaux».

L'après-midi : découverte commentée de la Ville et de sa cathédrale classée aux monuments historiques.

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

JUIN

Vendredi 17

Après-midi au parc Barbieux

Un guide vous emmènera dans ce véritable jardin à l'anglaise d'une superficie de 34 hectares. Ce parc offre un magnifique parcours de promenade avec ses 60 essences d'arbres, ses plans d'eau, ses espaces de loisirs, de détente et ses cascades.

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35

Jeudi 23

La Baie de Somme

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66.

SEPTEMBRE

Vendredi 2

Spectacle son et lumière à Ailly-sur-Noye (Somme)

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66.

Du dimanche 11 au samedi 17

Séjour dans le Jura

Logement à Malbuisson devant le lac Saint Point.

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66.

CONCOURS « LA MADELEINE FLEURIE »

JARDINEZ AU NATUREL !

AVIS AUX AMATEURS DE JARDINAGE ! Le traditionnel concours « La Madeleine Fleurie » organisé par la Ville en partenariat avec la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois, fait son grand retour !

Suivant la thématique « jardinez au naturel », concourez dans l'une des catégories suivantes :

- **Catégorie A :** résidences pour personnes âgées.
- **Catégorie B :** maisons avec jardins accessibles et visibles depuis la rue, façades, y compris les jardins de cité.
- **Catégorie C :** balcons et terrasses,

visibles de la rue.

● **Catégorie D :** jardins secrets, non visibles de la rue.

● **Catégorie E :** jardins familiaux (2 sous-catégories : retraités et actifs).

Inscrivez-vous gratuitement jusqu'au 27 mai en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la Ville (rubrique actualité sur la page d'accueil).

Déposez-le à l'accueil de la mairie ou envoyez-le par mail à : > p.fouque@ville-lamadeleine.fr

De nombreux lots sont à gagner ! À vos arrosoirs, vos pelles, et vos sécateurs !



La qualité, l'originalité, l'harmonie de vos compositions seront prises en compte pour le classement. Le jury sera également particulièrement attentif aux précautions environnementales de votre espace (installation de nichoirs, d'hôtels à insectes, recours aux méthodes naturelles et absence obligatoire d'utilisation de pesticides...)

LE DÉFI ZÉRO DÉCHET EST LANCÉ !

La réunion de lancement du défi zéro déchet s'est déroulée le 31 mars dernier à la Mairie.

Tous les Madeleinois intéressés étaient invités à cette rencontre conviviale afin de découvrir la plateforme du dispositif et d'en savoir plus sur l'organisation du défi et les ateliers proposés.

La réunion de lancement de cette 2^{ème} édition madeleinoise fut égale-

ment l'occasion d'associer les commerçants madeleinois à la démarche zéro déchet, en démarquant la labellisation « commerçant zéro déchet » (voir page 20).

Après la présentation, commerçants, habitants et élus ont partagé le verre d'amitié. Un temps d'échange convivial leur permettant de partager leurs nombreux conseils et astuces zéro déchet !



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a accueilli les habitants et les commerçants et a salué leur engagement. Justin Longuenesse, Adjoint délégué à la Transition Écologique, a ensuite présenté le défi.

Rejoignez le défi afin d'avoir accès à de nombreux ateliers et événements sur toute la Métropole Lilloise ainsi qu'à La Madeleine : inscriptions sur familleszerodechet.fr et renseignements auprès du Service Transition écologique :

> transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 75



DÉCOUVREZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE

Le cadastre solaire numérique mis en place par la Métropole Européenne de Lille est une application gratuite permettant de découvrir le potentiel solaire de votre toiture. Vous souhaitez poser des panneaux solaires ? Cet outil vous permet de vérifier la pertinence de cette solution de production d'énergie sur votre logement.

Rendez-vous sur le site internet de la MEL, rubrique « votre quotidien », « vivre à la MEL », « Logement ».

AIDE MUNICIPALE : la Ville vous aide financièrement pour l'installation de panneaux solaires. Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ville.

LUMIÈRE SUR... L'ÉCLAIRAGE PUBLIC !

> Combien La Madeleine compte-elle de lampadaires ?

Plus de 2 100 points lumineux éclairent la ville.

> Quand est prévu le passage à l'éclairage LED ?

En 2022, la moitié des lampadaires sera équipée en éclairage LED, moins consommateur que les lampes sodium. Ce remplacement se déroulera sur 2 ans et permettra une baisse minimum de 70% des consommations, équivalent à une économie de 110 000 euros/an. L'intensité de ces nouveaux points lumineux pourra être modulée en fonction des heures.

> Pourquoi est-il constaté occasionnellement un éclairage en journée de certains lampadaires ?

Dans le cadre du démarrage du contrat avec le nouveau prestataire en charge de l'entretien de l'éclairage public madeleinois, un audit de fonctionnement des lampadaires est actuellement réalisé.

Ces derniers sont ainsi occasionnellement testés en journée et sont allumés sur une courte période afin d'être vérifiés. Une fois la phase d'audit terminée, des tests de fonctionnement ponctuels seront réalisés, le plus souvent en soirée.



FIN DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

La Ville vient d'achever les travaux de réfection du système de chauffage de l'église Sainte Marie-Madeleine.

D'un montant de 270 000 euros, ces travaux ont permis de renouveler l'ensemble de l'installation. Le chantier s'est déroulé en semaine afin de laisser l'église ouverte les week-ends. Les ouvriers ont installé une nouvelle chaudière, un système de caniveaux permettant désormais d'apporter une chaleur uniforme. Deux nouveaux convecteurs ont été installés dans le chœur de l'église. Enfin, pour permettre de réguler et de maîtriser la température, une tablette de pilotage du chauffage a été installée. **L'église est de nouveau accessible en semaine, tout comme le week-end.**

INFOS TRAVAUX

> RUE GAMBETTA

Courant mai/juin, sur demande de la Ville, des travaux de réfection de la chaussée sont mandatés par la MEL rue Gambetta (sur le tronçon compris entre la rue Kléber et la rue du Général de Gaulle). Ces travaux concernent la réalisation d'un plateau (passage piéton surélevé) au niveau de la crèche Alain Le Marc Hadour. Ce nouveau dispositif a pour objectif de rendre plus visible le passage piéton, de réduire la vitesse des automobilistes et ainsi de renforcer la sécurité des usagers. La totalité de la rue passera également en zone 30 suite à ces travaux. Une réfection de la chaussée sera également réalisée le long de la place des Fusillés et Déportés.

> MARQUAGE « VOIE 30 » ET « ZONE 30 »

Sur demande de la Ville, la société « Signature » mandatée

par la MEL procédera au marquage au sol permettant une meilleure visibilité des voies de circulation madeleinoises limitées à 30km/h.

> RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE)

Sur demande de la Ville, la rue du Général de Gaulle fera l'objet de travaux de réfection de sa chaussée durant les mois de juin et juillet. Mandatés par la MEL, ces travaux permettront la réalisation de bandes cyclables de chaque côté des voies de circulation entre la rue Aristide Briand et de la Gare, puis entre la rue Scrive et le rond-point vers Marcq-en-Barœul. Des travaux de rénovation du réseau d'assainissement entre la rue Guillebon et la rue de Concorde seront réalisés dans le même temps.

Plus d'informations dans la prochaine édition du MAGdeleine.

MAISON À VENDRE

Suite au départ des derniers locataires, la Ville propose à la vente une maison d'habitation (ancien logement de fonction), située au 32 rue du Moulin. Ce logement de type 5 jouxtant l'école Moulin-Alphonse Daudet, est proposé au prix plancher de 299 200 euros net vendeur. Cette maison a vocation à rester un logement familial individuel (cahier des charges disponible sur le site internet de la Ville). **Deux visites sont organisées les 11 mai de 10h à 12h et le 18 mai de 14h à 16h sur RDV.** Pour vous inscrire, rapprochez-vous du service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr



Il est encore temps de rejoindre le challenge national « Mai à vélo ! ». Pour participer, téléchargez l'application « Geovelo » sur iOS ou Android, créez votre équipe ou rejoignez les plus de 600 inscrits du groupe de La Madeleine « La Madeleine en selle » !

**TOUTES
GÉNÉRATIONS**



Elles arrivent à grands pas...

LES VACANCES D'ÉTÉ !

Les vacances d'été démarrent le jeudi 7 juillet au soir ! Les animateurs sont déjà sur le pont pour préparer le programme des accueils de loisirs estivaux. Ces derniers accueilleront les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires, du lundi 11 juillet au vendredi 26 août.

Au programme du mois de juillet :

- **À l'école maternelle Eugène d'Hallendre**, les enfants qui y sont scolarisés et ceux de l'école Gaston Leclercq ainsi que ceux scolarisés dans une autre commune, découvriront «la légende des lapins pirates».

- **À l'école maternelle Courbet**, les enfants qui y sont scolarisés ainsi que ceux des écoles Jeanne-d'Arc et Sainte Geneviève, feront la connaissance de «Virgule, le poulpe sans tentacule».

- **À l'école maternelle du Moulin Alphonse Daudet**, les enfants qui y sont scolarisés et ceux qui le sont à l'école Anne Frank, feront un voyage «dans le monde des Trolls»

- **À l'école élémentaire Louise de Bettignies**, les élèves

qui y sont scolarisés ainsi que ceux des écoles Jeanne d'Arc et Sainte Geneviève, embarqueront direction «Be'l'aventure, l'île aux nombreuses portes».

- **À l'école élémentaire Kléber**, les enfants qui y sont scolarisés ainsi que ceux des écoles Edmond Rostand et ceux scolarisés dans les autres communes participeront au «festival des clefs».

Au programme du mois d'août :

- **À l'école maternelle Courbet**, les enfants qui y sont scolarisés et ceux des écoles Jeanne d'Arc, Sainte Geneviève, Eugène d'Hallendre ainsi que ceux scolarisés dans les autres communes, partiront «à l'aventure avec Moana».

- **À l'école maternelle Alphonse Daudet**, les enfants qui y sont scolarisés ainsi que ceux des écoles du Moulin Alphonse Daudet, Anne Frank et Gaston Leclercq partiront «à la recherche du doudou de Gaston».

- **À l'école élémentaire Kléber**, tous les enfants scolarisés en élémentaire seront «bienvenus dans Jumanji».

MINI-SÉJOURS

Des mini-séjours en gîtes sont aussi au programme de ces vacances, pour les enfants de 6 à 12 ans scolarisés en élémentaire. Au choix :

- Gîte nature et aventure à Anor, du 11 au 15 juillet.
- Gîte mer à Audinghen, du 18 au 22 juillet.
- Gîte équestre à Houplines, du 25 au 29 juillet.

ET AUSSI...

Des accueils seront mis en place le vendredi 8 juillet et du lundi 29 au mercredi 31 août, uniquement pour les enfants dont les deux parents justifient d'une obligation professionnelle.

EN PRATIQUE !

Pour vous inscrire, il faut au préalable que votre dossier d'inscription familial unique soit complet et ait été enregistré (à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site internet).

Pour les Madeleinois :

- > Inscriptions aux gîtes : samedi 21 mai, de 9h30 à 11h30 et du 23 au 25 mai, à la mairie.
 - > Inscriptions aux accueils de loisirs : du mardi 7 au vendredi 17 juin, à la mairie.
- Réalisez d'abord votre préinscription sur le site de la Ville ou à la mairie (uniquement pour les accueils de loisirs).

Pour les non-Madeleinois :

- > Inscriptions aux gîtes : du 23 au 25 mai, à la mairie (en fonction des places disponibles).
- > Inscriptions aux accueils de loisirs : du 13 au 17 juin, à la mairie.

Retrouvez sur le site internet de la Ville l'ensemble des modalités d'inscription et de paiement, ainsi que les plannings des accueils de loisirs.

Renseignements auprès du service Famille : 03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr

TREMPAIN VERS L'EMPLOI

Mettez le pied dans le monde du travail !

Ce dispositif permet aux Madeleinois d'accéder à un emploi pour une durée d'un mois au sein des services municipaux. Deux parcours seront proposés :

- Si vous avez un projet professionnel déjà défini, vous rejoindrez le service concerné pour la durée d'un mois et expérimenterez la profession.
- Si votre projet professionnel est à définir, vous pourrez alors découvrir différents métiers.

Pendant toute la durée de votre contrat, vous serez accompagné par le Point Information Jeunesse. Un bilan sera fait au terme de ces 4 semaines d'expérience et de précieux conseils vous seront apportés pour vous orienter dans la suite de votre vie professionnelle.

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous n'êtes ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en étude ?

Postulez ! Vous acquerez de l'expérience professionnelle et vous familiariserez avec le monde du travail.

Des postes sont à pourvoir toute l'année :

- aux Services Techniques (maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage...)
- au Service Entretien et ATSEM (entretien des locaux, aide au service de restauration).

Pour postuler :

- Remplissez la demande en ligne, sur le site internet de la Ville (rubrique «jeunesse»)

- Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à : Monsieur Le Maire – Hôtel de Ville – «Tremplin vers l'Emploi» - 160, rue du Général de Gaulle 59110 La Madeleine.

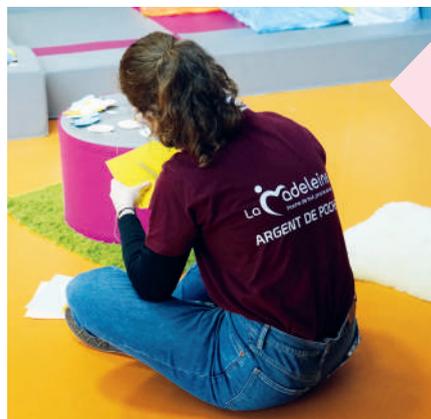
**POINT
INFORMATION
JEUNESSE**

12, rue du Moulin
Tél. : 03 28 52 66 90
informationjeunesse@
ville-lamadeleine.fr

www.ville-lamadeleine.fr/jeunesse

OUVERTURE :

Lundi et mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Mardi et vendredi de 9h à 12h.
Jeudi de 14h à 18h.



MISSIONS «ARGENT DE POCHE» ESTIVALES

Les candidatures pour les missions «argent de poche» de l'été sont en cours et se déroulent jusqu'au 30 juin. Le dossier à compléter est disponible en ligne, sur le site internet de la Ville, ou à retirer auprès du Point Information Jeunesse.

Ce dispositif permet aux Madeleinois de 16 à 17 ans d'obtenir une gratification de 30€ (15€ en espèces et 15€ en carte cadeau), en contrepartie de missions au service de la collectivité telles que : réalisation d'inventaires, travaux de décoration, archivage, amélioration du cadre de

vie, distribution, aide lors d'événements municipaux...

Les missions sont programmées pendant les vacances scolaires. Chacune d'entre-elles est établie pour une durée de 3h30 et peut se dérouler de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h.

INFORMATION ET PRÉVENTION

Le PIJ donne les clés aux collégiens !

Fort de son rôle d'information et de prévention, le Point Information Jeunesse (PIJ) de La Madeleine anime régulièrement des interventions «hors les murs», pour toucher son public au plus près.

Ainsi, depuis janvier, les animateurs du Point Information Jeunesse sont intervenus à plusieurs reprises au sein du collège Yvonne Abbas, afin de proposer aux élèves de tous niveaux, des ateliers de prévention autour de différents sujets.

Avec les collégiens des classes de 6^{ème} et 5^{ème} c'est le sujet du «harcèlement» qui a été abordé. Un travail de prévention réalisé grâce à la création d'affiches avec l'association ACoLJAQ. Ces ateliers ont permis aux jeunes d'échanger quant à leurs usages des réseaux sociaux et des jeux en ligne, faisant ainsi ressortir les risques et les bonnes

pratiques pour se protéger.

Le harcèlement dans les transports a aussi été abordé avec l'association «Unis Cité», afin de sensibiliser les jeunes usagers sur les gestes à adopter en tant que victime ou témoin.

La violence au sens large (verbale, physique et psychique) a aussi fait l'objet de «débat» et de discussions avec la Police Municipale.

Ce sont ensuite les élèves des classes de 3^{ème} qui ont participé à des ateliers autour des addictions, accompagnés par l'infirmière scolaire du collège et le PIJ. Par l'intermédiaire de jeux d'interprétation, ils ont été invités à se projeter dans un scénario et à identifier les problématiques et les solutions à mettre en œuvre.

Des jeux de plateau en équipe sur les thèmes du tabac, de l'alcool, du cannabis, des réseaux sociaux, des jeux

vidéo et du protoxyde d'azote ont aussi permis d'éclairer les élèves sur les risques de leur consommation.

Enfin, cette série d'ateliers préventifs s'est terminée le 29 mars dernier, avec les élèves de 4^{ème}, par une intervention sur l'égalité filles/garçons. Des vision-

nages de vidéos suivis de débats, puis un jeu de corde a permis à chacun d'exprimer son avis sur des stéréotypes et questions posées.

À l'unanimité, les élèves ont apprécié ces moments d'échanges qui devraient être reconduits l'année prochaine.





Jardinage, magie, pétanque, jeux... **UNE RETRAITE BIEN OCCUPÉE !**

Les prochaines animations proposées aux aînés s'annoncent pleines de magie et d'échanges !

Au programme :

> **Atelier jardinage intergénérationnel** : mercredi 11 mai, de 14h30 à 15h30 au jardin pédagogique (rue Carnot), avec les enfants de l'accueil de loisirs Kléber.

> **Spectacle de magie** : mercredi 18 mai, de 14h30 à 15h30, à la salle Malraux, avec les enfants de l'accueil de loisirs Victor Hugo.

> **Jeux de société** : mercredi 25 mai, de 14h à 16h, à la salle Moulin, rue du Moulin.

> **Pétanque intergénérationnelle** : mercredi 8 juin de 14h à 16h, au Centre Moulin ados, avec les adolescents.

EMPRUNTEZ LA NAVETTE !

Le premier mardi de chaque mois, la Ville vous propose de vous accompagner gratuitement jusqu'au nouveau cimetière.

Prochains départs : les 7 juin et 5 juillet (sur inscription).

Inscriptions gratuites auprès du service aînés, avec la carte Pass'Sénior (ou sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

Renseignements : 03 20 12 21 62.

INSCRIPTIONS ACTIVITÉS SÉNIORS 2022/2023

Les inscriptions pour les activités de la rentrée 2022/2023 se feront les 16 et 17 juin. La fiche d'inscription à remplir et à fournir complétée sera à découper dans le prochain MAGdeleine. Il faudra aussi vous munir de votre carte pass'Sénior et d'un certificat médical s'il s'agit d'une activité sportive. Plus d'informations le mois prochain

PARENT ENFANT

partagez
des moments !

La Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité propose régulièrement des ateliers enfant/parent.

Au programme :

KAI DINA :

Éveil musical. Atelier en rythme avec chants traditionnels, djembé, guitare, percussions et lecture à voix haute.

> Samedi 14 mai à 9h15.

FLOCONTINE,

LA VOYAGEUSE D'HISTOIRE :

Partagez un moment de pause, hors du quotidien, avec votre enfant, lors de cet atelier-spectacle autour du livre jeunesse.

> Mercredi 18 mai, à 9h30 et à 10h30.

Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville.

Renseignements :

03 20 12 21 67.

maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr

Les élèves de l'école Jeanne d'Arc, **CHAMPIONS D'ÉCHECS !**

Échec et mat pour les élèves de l'école Jeanne d'Arc !

8 élèves inscrits à l'atelier d'échecs ont remporté le championnat scolaire académique des écoles Hauts-de-France.

Le mercredi 23 mars, Tristan, Oscar, César, Hugues, Simon, Léon, Églantine et Victoire, se sont rendus à Cappelle La Grande pour représenter leur école à l'occasion du tournoi d'échec scolaire académique régional. Accompagnés de Boris leur entraîneur, les petits joueurs, du CP au CM2, ont enchaîné les parties

jusqu'à la victoire. Le joyeux groupe a ensuite fièrement ramené la coupe dûment méritée à l'école Jeanne d'Arc. À leur retour, leurs parents qui les attendaient impatiemment, les ont accueillis avec des banderoles et de nombreuses félicitations.

Toutes les semaines sur le temps méridien, l'école Jeanne d'Arc propose des ateliers d'échecs aux élèves de tout âge, de la grande section au CM2. Ces moments de jeux et d'échanges très appréciés par les enfants sont animés par Boris, entraîneur d'échecs, passionné par cette discipline depuis l'enfance.

Le jeu des échecs est connu pour ses nombreux bienfaits sur la santé et l'apprentissage. Au-delà du plaisir de jouer, cette activité augmente les capacités de concentration, de mémorisation et de résolution de problèmes. Les enfants, ravis, témoignent « c'est moi qui ai appris



à jouer à mes parents et à toute ma famille ! ». Ce qu'ils préfèrent d'ailleurs dans cette discipline c'est : « la tactique et la stratégie », « apprendre de ses adversaires », « l'intelligence et la logique » ; ou bien encore « dégommer des pions ! ».

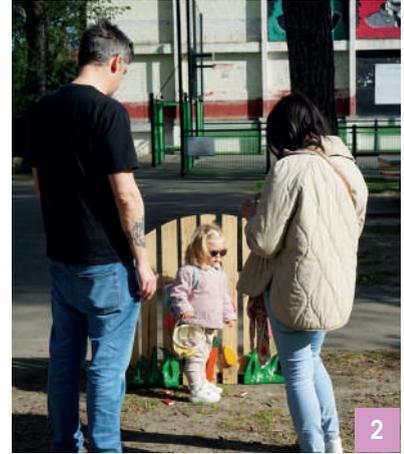
Si les joueurs de l'école Jeanne d'Arc sont encore des petits écoliers, ils sont néanmoins des grands champions !



Prochaine étape pour les écoliers et leur entraîneur : LE CHAMPIONNAT DE FRANCE, les 10, 11 et 12 juin à Brissac (près de Montpellier). Souhaitons leur bonne chance et bon courage !



ON A AIMÉ



1 à 5 Les petits madeleinois étaient heureux d'enfin pouvoir retrouver cet événement qu'ils adorent autant pour son côté festif que son côté gourmand : la chasse aux œufs !

Ainsi, le 18 avril dernier, près de 260 enfants se sont lancés à la recherche des cubes en bois, bien cachés dans tous les recoins du parc Malraux. Une fois la totalité trouvée, ils pouvaient les échanger contre un sachet rempli de délicieux chocolats. Pour leur recherche, les enfants ont bénéficié de l'aide précieuse des aînées, qui savaient bien où trouver les cubes puisque ce sont elles qui s'étaient amusées à les cacher. Ces dernières avaient aussi participé à la décoration de l'événement. La poule et le lapin, qui ne manquent jamais ce rendez-vous, ont une fois de plus amusé les petits autant que les grands. Chaque participant a enfin eu le plaisir de repartir avec un ballon sculpté et de jolis souvenirs !

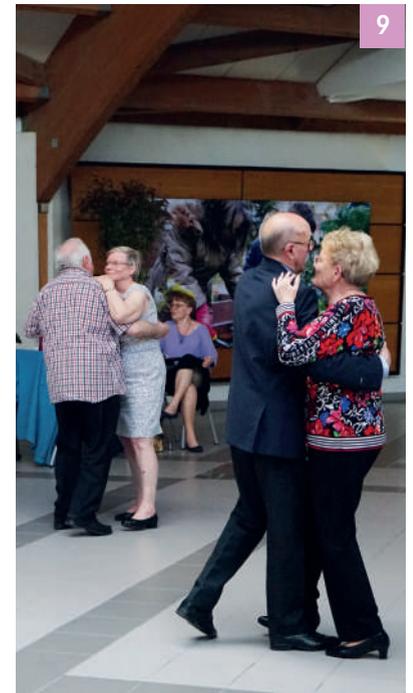


6 La Compagnie Impropulsion a fait travailler les abdominaux des spectateurs de la Chaufferie Huet ! Non, la salle culturelle ne s'est pas transformée en salle de sport, mais avec leur «cabaret improduction», les comédiens ont fait rire les Madeleinois du début à la fin du spectacle. Ces derniers ont d'ailleurs participé activement au déroulement de la soirée. En effet, ce sont eux qui choisissaient les thèmes des improvisations et qui votaient pour leur performance favorite.

7 En mars dernier, en amont des élections présidentielles, le Point Information Jeunesse proposait une exposition pédagogique visant à informer et sensibiliser les jeunes. Elle était installée à la Médiathèque, à la Mairie et au PIJ. Un jeu concours en lien avec l'exposition était aussi organisé. Bravo à Romain, heureux de remporter une carte «C'ART».



8 et 9 En avril dernier, les aînés se sont retrouvés autour d'un thé dansant. Ce rendez-vous traditionnel, qui est proposé par la Ville en partenariat avec le CAFA, n'est pas sans leur rappeler les «boums» de leur adolescence ! Le restaurant scolaire Kléber se transforme alors en «dancing», un groupe de musique joue du rock, des slows... des airs populaires sur lesquels nos aînés (et pas que) aiment danser et se «déhancher». Un goûter est également servi, ce qui n'est pas pour déplaire à celles et ceux qui préfèrent discuter et profiter de la musique assis.



10 Fin mars, des équipes d'architectes, de paysagistes et de bureaux d'études ont visité la place du marché. Il s'agit d'une première étape pour le projet d'aménagement du «Cœur de Ville». En effet, suite à cette visite, les équipes feront des propositions d'aménagement chiffrées, en tenant compte des grands principes de l'aménagement du projet «Le Lien» choisi par les Madeleinois à l'occasion de la consultation directe de la population organisée en 2017.

Retrouvez sur le site internet du «Cœur de Ville» toutes les informations relatives au projet : www.coeurdeville.ville-lamadeleine.fr



11 et 12 Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, s'est rendu au salon «Les clés de l'emploi» organisé par la Ville de La Madeleine, en partenariat avec la Maison de l'emploi Métropole Nord-Ouest et la Ville de Marquette. À cette occasion, le service jeunesse présentait tous les dispositifs mis en place par la Ville en matière d'emploi et de formation. Le portail emploi madeleinois y a remporté un franc succès ! Cet outil en ligne permet de faciliter les échanges entre les recruteurs et les demandeurs d'emploi : <https://emploi.ville-lamadeleine.fr/>

13 à 16 Les ados du Centre Moulin ont eu des vacances bien chargées ce printemps ! Ils ont accueilli, le temps d'un après-midi, les aînées madeleinoises, pour partager un goûter qu'ils ont d'abord concocté ensemble. Après ces bonnes pâtisseries, place au bricolage ! Les jeunes ont fabriqué des «garages» à trottinettes et à vélos, à partir de palettes recyclées. Ces dernières ont aussi servi à la création d'étagères potagères qu'ils ont garni de plantes aromatiques et fruitières. Et pour clôturer ces deux semaines, une balade à vélo sous le soleil a été organisée.




Pour retrouver tout ce que vous avez aimé et tout ce que vous aimez de La Madeleine, nous vous donnons rendez-vous sur Instagram : @villelamadeleine



SOLIDARITÉS

LES UKRAINIENS ACCUEILLIS PAR LA VILLE



Toutes les semaines, le mercredi, des permanences sont ouvertes pour les réfugiés ukrainiens accueillis sur La Madeleine. Échanges, orientation, information, les personnes accueillies peuvent échanger sur leurs situations, grâce à une interprète présente.

« C'est rassurant de pouvoir échanger avec d'autres ukrainiens », confie une jeune femme ukrainienne.

Autour du ballon, LE SPORT ET LA SOLIDARITÉ



Séance d'entraînement pour les jeunes Ukrainiens accompagnés des jeunes volleyeurs du club "La Madeleine Volley Ball Vie active"

Illia, Nika, Artiem, Annia, Vika, Sacha et Jarolsav, sept jeunes Ukrainiens, sont heureux de s'entraîner toutes les semaines, à la salle Gantois, au club de volley.

Soucieux d'accueillir et d'intégrer les enfants ukrainiens, le club "La Madeleine Volley Ball Vie active" a naturellement accepté les demandes des familles accueillant des réfugiés ukrainiens, comme l'atteste Jérôme :

"Afin de permettre à Illia de prendre des temps de plaisir partagés avec d'autres enfants, nous avons demandé à Eryk Milowski, du club madeleinois si il pouvait intégrer les entraînements. Il a tout de suite accepté et l'accueille aujourd'hui avec d'autres enfants expatriés par obligation, et ce gratuitement. Le sport est source d'échanges, de partage, de respect et d'intégration".



Illia, jeune ukrainien (à gauche) et Antoine (à droite).

"Nous accueillons aujourd'hui sept enfants ukrainiens heureux de pratiquer le volley, nous sommes prêts à en accueillir d'autres" explique Erik Milowski, ravi de pouvoir contribuer à l'épanouissement de ces enfants, qui ont besoin de ces moments de partage.

Contact : Erik Milowski au 06 08 70 55 42

> Une collecte de dons à destination des Ukrainiens est toujours en cours à la mairie (pansements, bandages, attelles, lingettes stériles, compresses, betadine, seringues, trousse de secours...)

> Si vous souhaitez d'une manière ou d'une autre aider les familles ukrainiennes, veuillez contacter la Ville : aideukraine@ville-lamadeleine.fr

Dancez, chantez pour les CLOWNS DE L'ESPOIR

Le Rotary Club Lille La Madeleine vous invite **le samedi 10 juin à 19h** à la Chaufferie Huet (rue du Pré-Catelan), afin de collecter des fonds pour l'association "Les Clowns de l'espoir", implantée dans les Hauts de France. Participez au concert POP ROCK avec le Groupe Y'N'B'. Dansez sur de vieux rocks, chantez sur des medleys et venez passer un

moment festif en famille ou avec vos amis !

Tarif normal : 12 €

Tarif pour les moins de 18 ans et les étudiants : 8 €

Réservations sur : <https://www.helloasso.com/associations/rcllm-aura/evenements/rotarock-n-pop-avec-ynb>

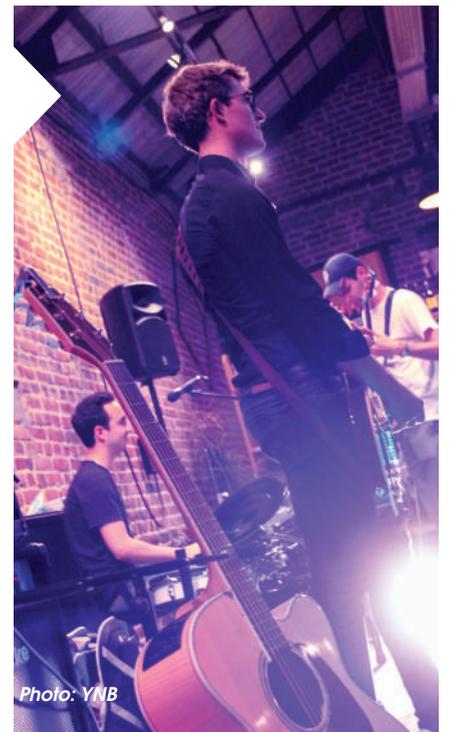


Photo: YNB



Don du sang : collectes les 1^{er} et 2 juin

Poursuivons ensemble la mobilisation pour le don de sang qui permet de soigner 1 million de patients chaque année... Donnez votre sang et sauvez des vies !

Une collecte de sang est organisée à La Madeleine les mercredi 1^{er} et jeudi 2 juin 2022 de 10h à 13h et de 15h à 19h par l'Établissement Français du Sang. Salle du Moulin, rue du Moulin.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous sur le site de l'EFS : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

INDIGNATION SANS PRÉCÉDENT

C'est une bien triste première que celle à laquelle a donné lieu le dernier conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à l'occasion duquel était voté le budget 2022.

L'opposition municipale a en effet voté contre ce budget, à la fois sans aucune explication et sans aucun précédent.

Si ce vote contre suscite un mélange d'incompréhension, de stupéfaction et d'indignation, c'est que le CCAS œuvre au service des plus fragiles et des plus démunis, quel que soit leur âge, en leur prodiguant les accompagnements et les aides dont ils ont besoin.

Voilà donc un vote qui fera date accompagné d'un silence qui dit aussi beaucoup sur le rapport de l'opposition à la solidarité que le CCAS dispense au quotidien, concrètement et dans la proximité.

REFUS RÉITÉRÉ

Lors du Conseil Municipal du mois d'avril, l'opposition municipale n'a pas voté les concours alloués aux associations « Centre de Culture et d'Animation », « ACoLJAQ – Centre Social Christian Janssens », « La Volière », « Syndicat d'Initiative », « Scouts Unitaires de France », et « Guides et

Scouts d'Europe ».

L'ensemble des adhérents et usagers de ces associations intervenant dans les champs de la culture, de la solidarité, de l'animation, du lien social, de l'enfance et de la jeunesse, « apprécieront » cette attitude qui s'inscrit dans la continuité.

En effet, l'an passé, l'opposition municipale avait déjà refusé d'aider ces associations madeleinoises.

AU-DELÀ DES ENGAGEMENTS

Dans notre dernière tribune, nous évoquons une des orientations du budget 2022 consistant en la diminution d'un point du taux communal de la taxe sur le foncier bâti.

En faisant de cette orientation une décision lors du dernier Conseil Municipal, non seulement notre majorité respecte son engagement de ne pas reporter les effets de la suppression de la taxe d'habitation sur la taxe foncière, mais elle va même au-delà de son engagement de geler le taux de la taxe foncière sur la durée du mandat.

SOUTIEN AUX UKRAINIENS

Dans notre dernière tribune, nous évoquons les différentes formes de la solidarité de notre commune à l'égard du

peuple ukrainien. Le Conseil Municipal du mois d'avril a permis de manifester de nouvelles formes de cette solidarité. Tout d'abord avec le partenariat pluricommunal mis en œuvre pour assurer le transport de dons au profit de la population ukrainienne.

Ensuite avec une subvention exceptionnelle allouée au Centre Communal d'Action Sociale, en vue du déploiement d'aides facultatives à destination des familles ukrainiennes hébergées à La Madeleine.

Enfin avec le don d'anciens gilets pare-balles de la Police Municipale au profit de la population civile qui résiste en Ukraine.

JOUER COLLECTIF

Dans notre dernière tribune, nous sommes revenus sur la mise en œuvre du chèque énergie communal.

À la suite de cette réponse locale, concrète et exceptionnelle à la précarité énergétique subie par les Madeleinois les plus fragiles, nous avons souhaité enclencher une démarche globale, structurée et durable sur le sujet, avec le lancement d'une procédure d'achat groupé d'énergies, au profit de tous les Madeleinois qui souhaiteront s'y inscrire.

BEAU PROJET

Le Conseil Municipal du mois d'avril a permis de délibérer sur la création d'un nouveau marché d'artisans et d'artistes locaux.

C'est un beau projet qui viendra compléter sans le concurrencer notre marché bi-hebdomadaire dont la qualité est connue et reconnue au-delà de nos frontières communales.

C'est aussi un beau projet parce qu'il constitue à sa façon une pierre de notre projet « Cœur de Ville » pour lequel des premières dépenses d'investissement ont été inscrites au budget municipal 2022.

Enfin, c'est aussi un beau projet parce qu'il contribuera au dynamisme de notre commune et cultivera aussi son identité de « ville-village », dans une période où nous aspirons aussi à retrouver des moments d'échanges et de partage.

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Le Conservatoire de musique, la Médiathèque, le Millénaire-centre de culture et d'animation (CCA) et la Chaufferie Huet constituent le fameux « carré magique culturel madeleinois » dont s'exalte la majorité municipale.

L'agenda culturel est pourtant bien mince pour un tel nom et si ce carré magique est censé incarner la santé de la culture à La Madeleine comme celui de Kaldor représente la santé d'une économie, alors il est urgent d'appeler le médecin.

En parcourant l'Agenda culturel de janvier à juin 2022, nous nous interro-

geons, qu'en est-il du quatrième pilier du fameux carré magique ?

La Chaufferie Huet est le fleuron annoncé de la politique culturelle de la ville avec un investissement de 5,7 millions d'euros, inaugurée après 10 ans de travaux. Cette salle polyvalente de 315 m² peut accueillir 200 personnes assises et 950 debout et s'adapter à plusieurs configurations : théâtre, expositions, concerts, séminaires. Un bel outil en somme. Mais que lui manque-t-il donc pour être la salle d'arts et spectacles annoncée ?

Une ambition culturelle à hauteur de l'investissement ! Si la majorité a souhaité

compléter la salle déjà existante du CCA avec un tel écrin, c'est bien pour développer une offre culturelle plus importante ? Si non pour quoi faire ?

Et pourtant, la faible densité actuelle de la programmation de spectacles, de concerts, d'expositions au regard de l'ambition initiale, la communication uniquement municipale et parfois tardive des événements nous interrogent. Tout comme l'absence d'une réelle mise en réseau avec les nombreux autres équipements culturels des communes avoisinantes pour travailler à des partenariats ambitieux et innovants. Enfin, l'absence d'un programme artistique dédié, un budget bien faible au regard

des possibilités de la ville, tout cela nous questionne. On voit bien le pilier mais où est la magie ?

La politique culturelle madeleinoise n'est pas encore à la hauteur de ses équipements et des annonces faites. Aujourd'hui, la Chaufferie mérite de devenir enfin une véritable salle d'arts et spectacles... vivante !

Nous contacter : www.agir-avenir.org
facebook.com/agiravenir59

“Agir pour l'avenir”

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

OBJECTIF CITOYEN
LE PREMIER DE VOUS

www.defense.gouv.fr/jdc

Le recensement se fait à la mairie au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- Les déchets non recyclables (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h
- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement)

à lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?
Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771
(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

MOINS ON FAIT DE BRUIT, mieux on s'entend

L'approche de l'été marque l'arrivée des beaux jours qui peuvent être sources de conflits et de litiges entre voisins notamment à cause des nuisances sonores. Pourtant, des gestes simples de courtoisie permettent d'éviter ces situations : ne pas laisser son chien aboyer ou les enfants crier toute la journée dans le jardin, ne pas tailler les haies à 20h, prendre conscience de la portée acoustique des réunions familiales ou amicales en intérieur comme en extérieur...

À La Madeleine, un arrêté municipal réglemente les bruits causés par les travaux de bricolage ou de jardinage qui sont

autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h. Si les bruits causés par votre voisin vous importunent, n'hésitez pas à lui signifier gentiment, il n'a peut-être pas conscience d'être dérangent.

En cas de nuisances sonores, si vous ne trouvez pas de solutions amicales avec vos voisins, vous pouvez contacter :
- en journée : la police municipale au 03 20 74 17 25,
- de nuit : la police nationale au 03 28 38 82 38 ou en composant le 17



PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et weekends, il convient d'appeler la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Ayten BEKKACEM MATALLAH, le 04/03 – Noah AIT MENGUELLET, le 06/03 – Nayel NEJMEDDIN, le 10/03 – Gabriel MAZIERAS, le 14/03 – Arthur CREPIN, le 16/03 – Nanami VAN TICHELEN AOTA, le 18/03 – Alma DUPRES, le 21/03 – Charlie ALGI, le 25/03

LES MARIAGES

Charlotte DE BAUDUS & Rémy CAPPELLE, le 19/03

LES DÉCÈS

Jackie CLIQUENNOIS, le 01/03 – Monique HOEDTS, le 02/03 – Nadia PICHON veuve VANDAELE, le 07/03 – Françoise JACOB épouse LEBEAU, le 09/03 – Daniel SCOTTÉ, le 11/03

– Romain QUÉHEN, le 13/03 – Thérèse OLIVIER épouse BEAUMADIÉ, le 17/03 – Christophe BÉCUWE, le 21/03 – Jean GARIN, le 23/03 – Colette STEVENS, le 24/03 – Jean-Yves GOURDIN, le 24/03 – Didier MOONS, le 26/03 – Sylvain BOSSAERT, le 28/03 – Sylvain BRAEM, le 30/03

Vivalangues

VIVRE ET APPRENDRE LES LANGUES

SEJOURS LINGUISTIQUES



EXPLORER LE MONDE & SES CULTURES

Vivalangues propose des séjours en France et à l'étranger, pour enfants à partir de 6 ans, ados, étudiants et adultes.

Téléchargez notre catalogue sur <https://vivalangues-linguistique.fr>



IN ENGLISH PLEASE !



STAGE ANGLAIS LA MADELEINE PRIMAIRES

Du 18 au 22 juillet 2022
ou du 25 au 29 juillet 2022 :
5 matinées (9h-11h30) d'apprentissage de l'anglais par le jeu avec une approche Montessori, à La Madeleine (59110) dans nos locaux.
Pour les 7-10 ans (CE à CM2)

STAGE ANGLAIS LA MADELEINE COLLÉGIENS

Du 29 au 31 août 2022 :
3 demi-journées de révision de l'anglais via une approche ludique, à La Madeleine (59110) dans nos locaux.
Pour les collégiens en 6e/5e (matinées de 9h30 à 12h00)
Et les collégiens de 4e/3e (après-midis de 14h00 à 16h30)

Une formule de stage linguistique d'anglais pour réviser avant la rentrée en s'amusant !

Renseignements, dates, tarifs sur vivalangues-linguistique.fr

12 Rue de Condé - 59110 La Madeleine

03 20 63 11 00



B
Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtissier
88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE
03 20 55 11 78
<http://ateliersaveursmadeleine.com>
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs

kolorma

peinture intérieure... conseil et réalisation

Depuis 7 ans Kolorma vous propose ses conseils et tout son savoir-faire en matière de décoration intérieure. Nuanciers Chromatic, Farrow&Ball, Little Greene, peintures Seigneurie, papiers peints classiques et contemporains...

L'exigence au service de la qualité !



Stéphane Barthez
07 83 36 06 47
stephane.barthez@gmail.com
www.kolorma.fr



PARFUMERIE LEHEMBRE

INSTITUT DE BEAUTÉ

— 1920 —

Dépositaire des Parfums FRAGONARD

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • **03 20 51 36 12**



MORGAN VISION

Opticien diplômé visagiste

20 rue du Parc - Entrée A
59110 La Madeleine
03 75 76 00 30
morganvision59@gmail.com

100€ de remise à partir de 450€ d'achat monture et verres à la vue*

[f](https://www.facebook.com/morganvision59) [i](https://www.instagram.com/morganvision59) [in](https://www.linkedin.com/company/morganvision59)

*Voir conditions en magasin

Pensez à nous contacter pour vos communions, baptêmes, mariages ou toutes autres réceptions.



TRAITEUR

Buffets froids • Cocktails dinatoires • Plateaux-repas • Réceptions

86 rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine
Tél/Fax : **03 20 31 24 57**
traiteur-veys@orange.fr - www.veys-traiteur.fr



CŒUR DE SAINT MAUR - RUE SAINT HENRI

Maison esprit loft de 200 m²

Vendue en exclusivité



**Nous sommes là pour vous accompagner
dans tous vos projets immobiliers !**

SAINT-MAUR 

IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

